



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**PROCLAMATION DES RESULTAS PROVISOIRES
DE L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU 25/10/2015**

ALLOCUTION DU PRESIDENT

LE MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

Ivoiriennes, Ivoiriens, chers frères et sœurs,

Le 25 octobre 2015, six millions trois cent mille cent quarante-deux (6.300.142) de nos compatriotes étaient appelés à exercer, en toute responsabilité, leur droit civique dans le cadre de l'élection présidentielle.

Rendez-vous majeur de la vie politique et démocratique de notre pays, cette élection présidentielle était attendue par la communauté nationale et internationale.

En effet, première élection présidentielle après celle de 2010, qui a été émaillée d'une crise postélectorale de triste mémoire, l'organisation de ce scrutin présidentiel constituait, pour la Côte d'Ivoire en général et pour la Commission Electorale Indépendante en particulier, un défi majeur.

Nous avons, tous ensemble, l'occasion de montrer à la face du monde que la crise de 2010 est désormais derrière nous, et que notre pays est définitivement entré dans une phase d'appropriation des vertus de la démocratie et de reconnaissance du caractère sacré de la voix du peuple.

Fort heureusement, comme nous l'ont rapporté nos commissaires superviseurs des différentes régions, déployés sur toute l'étendue du territoire, ainsi que la presse dans son ensemble, les ivoiriens ont voté dans l'ordre et la discipline, démontrant à la communauté internationale que la Côte d'Ivoire a résolument tourné la page de la crise, pour emprunter le chemin de la démocratie et du développement.

En cet instant solennel, permettez-moi d'adresser à chacune et à chacun d'entre vous, mes remerciements pour l'exemplaire esprit de discipline et de civisme que vous avez observé dimanche dernier.

J'adresse mon infinie gratitude aux Forces de Sécurité et de Défense de notre pays, pour leur présence discrète et rassurante durant le scrutin.

Mes remerciements s'adressent également à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et à son premier responsable, Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, pour son inestimable appui logistique et sa contribution à la sécurisation du scrutin.

Je n'oublie pas le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et notre organisation sous-régionale la CEDEAO, ainsi que le NDI, l'IFES et OSIWA.

Une adresse toute particulière à tous nos amis, notamment les Etats-Unis, le Japon et la Chine, pour leur soutien déterminant.

Enfin, j'adresse tous mes remerciements et mes sincères félicitations aux Commissaires Centraux, à l'ensemble du personnel de la Commission Electorale Indépendante et à la presse pour le remarquable travail effectué.

Mesdames et Messieurs,

Hormis quelques ratés au démarrage dans l'utilisation des tablettes biométriques, le déroulement du vote a été satisfaisant dans l'ensemble, ainsi que l'ont reconnu les rapports de tous les observateurs électoraux qui nous sont parvenus.

En effet, débuté timidement, avec quelques atermoiements inhérents à toute initiation, l'usage par nos agents électoraux de ce nouvel outil, est allé en s'améliorant au fur et à mesure que le scrutin se déroulait pour leur permettre enfin de se l'approprier et de s'y familiariser en fin de journée.

C'est le lieu de rappeler que les tablettes biométriques ont été utilisées pour deux opérations bien distinctes.

Premièrement, permettre une vérification biométrique de l'identité des électeurs dans leur bureau de vote.

Deuxièmement, après le vote, permettre une consolidation rapide et sécurisée des résultats provisoires, ainsi que le taux de participation à la clôture du scrutin.

Je souligne par ailleurs que l'utilisation de ces appareils ne venait en aucun cas se substituer ni à la tenue du registre d'émargement, ni à l'établissement des procès-verbaux pour chaque bureau de vote.

Son introduction dans le système avait été soumis aux partis politiques et aux candidats qui l'ont tous acceptés.

Chers frères et sœurs,

Depuis la fermeture des bureaux de vote sur toute l'étendue du territoire, nos agents électoraux ont procédé au dépouillement puis au recensement général des votes.

Les résultats ainsi recueillis ont été acheminés ainsi que je le disais tantôt, aussi bien électroniquement par nos kits de transmission, que physiquement sur procès-verbaux de résultats par nos commissaires superviseurs.

Ces résultats ont fait l'objet de vérification par l'ensemble des commissaires réunis en commission centrale, avant d'être validés puis compilés, pour donner les résultats généraux suivants :

Inscrits : 6.301.189

Votants : 3.330.928

Suffrages exprimés : 3.129.742

Taux de participation : 52,86%

Ont obtenu :

Alassane OUATTARA :	2.618.229	soit 83,66%
KONAN Kouadio Siméon :	22.117	soit 0,71%
LAGOU Adjoua Henriette :	27.759	soit 0,89%
AFFI N'GUESSAN Pascal :	290.780	soit 9,29%
ESSY Amara :	6.413	soit 0,20%
BANNY Konan Charles :	8.667	soit 0,28%
Mamadou KOULIBALY :	3.343	soit 0,11%
KOUADIO Konan Bertin :	121.386	soit 3,88%
KOUANGOUA Jacqueline-Claire :	12.398	soit 0,40%
GNANGBO Kacou :	18.650	soit 0,60%

Ivoriennes, Ivoiriens, Chères frères et sœurs,

La Commission Electorale Indépendante transmet dès ce jour, au Conseil Constitutionnel, ce, conformément aux dispositions légales en vigueur, les résultats provisoires globaux enregistrés et validés, accompagnés de l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement des votes à charge pour cette Institution de proclamer les résultats définitifs.

Elle sait pouvoir compter une fois de plus sur l'esprit de discipline et sur le civisme de chacun et de chacune d'entre vous pour le maintien d'un climat apaisé.

Vive la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.

Youssef BAKAYOKO
Président de la Commission
Electorale Indépendante